



## **Déclaration préalable CAP du 8 février 2012**

Monsieur le président,

Pour cette première CAP de l'année 2012, nous attendons toujours avec impatience la publication du taux promus sur promouvables promis lors de la dernière CAP de l'année 2011. plus de deux cent cinquante ingénieurs attendent une promotion méritée, qui aura des conséquences directe sur leur métier, leur mobilité. Ils sont en droit de voir cette promotion confirmée le plus tôt possible par la publication du tableau d'avancement.

Si la charte de gestion, publiée en octobre 2011 constitue une avancée considérable pour les corps des ITPE, nous en attendons également des améliorations rapides, pour répondre notamment aux questions de :

- Gestion et traitement égalitaire des ITPE par rapport aux autres corps (administratifs ou techniques) : il n'est plus admissible, dans le contexte actuel, que les ITPE promus sur liste d'aptitude ou lors de l'examen professionnel subissent une triple peine : partir loin de chez eux, en supporter le coût, pour un poste qu'ils n'ont pas choisi. Aussi, nous allons solliciter les syndicats représentatifs des techniciens et des contrôleurs pour qu'ils nous soutiennent dans cette revendication : liberté d'accès à la liste des postes vacants pour les promus ITPE.
- Rémunérations : le contexte actuel ne permet également plus aux ITPE d'accepter des différences de rémunérations indécentes entre cadres techniques de même niveau, travaillant sur les mêmes postes relevant du même ministère. Nous demandons donc un alignement du régime indemnitaire des ITPE sur les ingénieurs de l'aviation civile, ce qui permettra notamment d'en terminer avec le traitement discriminatoire des cent ingénieurs des TPE travaillant au sein de la DGAC, mais aussi de supprimer les traitements discriminatoires entre cadres techniques dans les services déconcentrés du ministère.

Nous attirons d'autre part votre attention sur l'amateurisme inquiétant de certains systèmes d'astreinte mis en place dans certains services déconcentrés. Une « astreinte » basée sur le volontariat et non rémunérée et donc sans aucune contrainte professionnelle, n'a aucune fiabilité, ni technique ni juridique, et peut déboucher sur des situations de crise particulièrement graves. Le service pourrait se trouver en situation de ne pas pouvoir répondre aux sollicitations préfectorales. Les conséquences peuvent être catastrophiques, pour les usagers comme pour les agents.

Nous réclamons donc la mise en place de systèmes d'astreinte professionnalisés et rémunérés dans les services déconcentrés, dès lors que le service est amené à devoir gérer une crise et être sollicité par la préfecture pour participer à une cellule de crise.

Nous souhaitons également toute la transparence sur le projet d'intégration des inspecteurs des affaires maritimes dans le corps des ITPE. Nous rappelons que nous n'avons jamais été sollicités sur ce dossier ni amenés à donner un quelconque avis. Nous voulons connaître les détails de ce projet d'intégration ainsi que la manière dont seraient formés les futurs ingénieurs qui travailleraient dans le domaine maritime. Le calendrier évoqué en 2011 au CTPM n'est pas tenu, nous voulons en connaître les raisons.

Enfin, sur le cadre statutaire et sur le projet de fusion que l'administration tente de nous imposer dans la précipitation et sans aucune concertation :  
Demain, des milliers d'ingénieurs manifesteront dans les rues de Paris. Du jamais vu.

A la fois par l'ampleur prévue et qui se vérifiera, n'en doutez pas, demain matin,

par l'accord intersyndical total (les sept organisations représentatives étant parfaitement en phase pour refuser en bloc votre projet ),  
par le périmètre inédit : quatre corps de deux ministères, ensemble, dans la rue.

A défaut de réussir à nous imposer une fusion sans sens et sans ambition, inique dans le traitement réservé à vos ingénieurs, vous aurez réussi à faire l'union .. contre vous !

Car demain, nous allons, ensemble, prendre véritablement conscience de notre existence, de notre puissance, de notre nombre. La dynamique enclenchée réclame maintenant des réponses sur l'avenir de l'ingénierie de l'Etat et sur la place de ses ingénieurs que l'administration ne pourra occulter.

**Pour notre part, conscients des enjeux des politiques portées par notre ministère, nous contribuerons, dans le dialogue, à la construction d'un avenir pour l'ingénierie et les ingénieurs.**